



FICHE DE POSTE MAIRIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Intitulé du poste : Maître-nageur sauveteur (H/F)

I Identification du poste

Nom et prénom :
Service de rattachement : Direction de l'Education, service des Sports
Responsable hiérarchique : Chef de bassin
Partenaires : Les services de la ville (enseignement, jeunesse, technique...), associations sportives

II Description du poste

- **Activités principales et tâches :**

1. ENSEIGNEMENT des activités aquatiques

- Organiser et encadrer les séances de natation scolaire en relation avec les enseignants, dans le cadre du projet pédagogique
- Mettre en place des aménagements quotidiens, comprenant des manutentions
- Contrôler régulièrement l'état du matériel, veiller à son nettoyage et à son rangement
- Proposer des axes de réflexion concernant l'évolution du projet pédagogique
- Vérifier l'émargement des feuilles de présence des établissements
- Participer aux réunions de travail hebdomadaires

2. ANIMATION ET EVENEMENTIEL

- Préparer et animer les activités de loisirs sportifs : Aqua Gym/ Aqua Bike
- Contrôler régulièrement l'état du matériel, Le nettoyer, s'assurer de son stockage et de sa manutention
- Préparer et animer les activités aquatiques durant les journées d'événementiels exceptionnels telles que la journée des « Jeux Nautiques », la journée de « Découverte des activités »
Ou toute autre animation spéciale organisée par le service
- Participer à l'installation et au rangement des différents matériels inhérents à ces événements

3. SURVEILLANCE des espaces aquatiques

- Adopter une tenue et un comportement irréprochable
- Suivre la procédure d'installation de pré ouverture, détaillée dans la main courante
- Assurer la sécurité des usagers en appliquant le POSS
- Faire appliquer le règlement intérieur de l'établissement
- Guider et renseigner les usagers, gérer les éventuels conflits
- Signaler à la hiérarchie et aux services techniques toute anomalie

Les maitres-nageurs sauveteurs doivent être à jour de leurs diplômes, de leurs révisions et participer activement aux exercices organisés par la hiérarchie.

CONTRAINTES DU POSTE (horaires, astreintes, tenue...)

- Durant les plages horaires de surveillances des espaces aquatiques et de leurs abords, les Maitres-nageurs ont l'obligation d'être totalement concentrés sur cette mission. Il leur est interdit d'utiliser leur téléphone personnel, de se restaurer ou de vaquer à toute autre activité susceptible d'avoir un impact sur leur attention.
- Respecter les horaires, les échéances
- Temps de travail hebdomadaire : 39 heures
- 25 jours de congés annuels et 23 jours de RTT
- Porter la tenue du service (Tee-shirt, short, maillot de bain, claquettes, veste si froid)
- Risque : glissades, malaises (chaleur), chloramines
- Travail les week-ends, soirées et jours fériés selon le planning établi par le chef de bassin
- Pénibilité : environnement chaud et humide, nuisance sonore

MOYENS MIS A DISPOSITION

Matériel pédagogique, formation continue

III Profil

DIPLOMES ET CONNAISSANCES :

- Titulaire d'un des diplômes conférant le titre de Maitre-Nageur et à jour de révision CAEPMNS et PSE1

COMPETENCES

- Savoir-faire dans les situations d'urgence
- Qualités relationnelles avec les différents publics
- Savoir transmettre, partager, évaluer
- Qualités pédagogiques dans l'enseignement et l'animation
- Esprit d'initiative
- Aptitudes à s'intégrer dans un travail en équipe
- Sens du service public et de l'intérêt général

CATEGORIE(S) / GRADE(S)

Cadre d'emplois des Educateurs des activités physiques et sportives.

La fiche de poste clarifie les activités, les tâches, les décisions, les responsabilités que chaque agent doit assurer dans le cadre de son travail quotidien. Elle permet une meilleure coordination de l'action de chacun. Il convient cependant de garder présent à l'esprit que toute activité évolue et nécessite de s'adapter aux situations du terrain.